TENUP
AU CŒUR DU JEU

LES RAQUETTES ADOS FFT

ÉPREUVE FÉMININE PAR ÉQUIPES

RÉSERVÉE AUX JOUEUSES 11-16 ANS NON CLASSÉES JUSQU'À 30/4

RÈGLEMENT 2020

JOUEZ EN DOUBLE AVEC VOS AMIES
ET PARTAGEZ UNE EXPÉRIENCE
SPORTIVE UNIQUE !

LES RAQUETTES FFT

TENNIS FÉDÉRATION FRANÇAISE 1920 - 2020 Wilson PARTENAIRE OFFICIEL

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

DE QUOI S'AGIT-IL ?

- Une épreuve féminine par équipes non homologuée constituant une alternative à la compétition homologuée traditionnelle.
- Des rencontres composées de 2 doubles appliquant un format de jeu adapté avec utilisation de balles intermédiaires.
  Format : 1 set gagnant avec jeu décisif à 6/6 et avantage.
- Une animation sportive et conviviale en 4 phases :
  - Club (janvier/février)*
  - Comité (mars/avril)*
  - Ligue (mai)*
  - Finale nationale (week-end des 13 et 14 juin 2020 au Tennis Club de Dinard).

**Périodes mentionnées à titre indicatif, les Ligues restant libres de la planification des phases dans leur territoire respectif en s'appuyant, si elles le souhaitent, sur les actions existantes qu'elles mettent en place à l'attention du public 11-16 ans filles.*

RAPPEL : l'inscription des équipes pour la phase finale ne pourra être prise en compte que si les renseignements les concernant parviennent à la FFT avant le 10 mai 2020 (contact : Héloïse Clavel, hclavel@fft.fr).

QUI PEUT PARTICIPER ?

- Les clubs affiliés et les structures habilitées.
- Les joueuses licenciées FFT (et non licenciées en phase Club) âgées de 11 à 16 ans.
- Les joueuses non-classées, 40, 30/5 et 30/4, n'ayant jamais été classées 30 ou mieux (prise en compte du classement mensuel de janvier 2020).
- Une phase Club ouverte aux non-licenciées FFT.
  Les clubs qui le souhaitent peuvent ouvrir leur phase Club à des joueuses non licenciées FFT. Pour cela, il est de la responsabilité du club de déclarer l'évènement auprès de son assureur et d'informer les joueuses non licenciées qu'elles sont les bienvenues pour participer à cette phase Club. Celles-ci n'auront l'obligation d'être licenciées qu'à partir de la phase Comité.
- Possibilité de composer une équipe avec des joueuses rattachées à 2 clubs différents.

COMMENT INSCRIRE UNE ÉQUIPE DE CLUB ?

- Inscription en ligne de l'équipe (ou des 2 équipes) du club sur ADOC.
- Droits d'engagement (par équipe) à la discrétion des ligues.

II. ACTIVATIONS DIGITALES

- 3 challenges thématiques par équipes avec lots à gagner sur le réseau social TikTok.
  Les vidéos des équipes finalistes seront diffusées les 13 et 14 juin au TC Dinard.
- 3 courts connectés à disposition des équipes lors de la phase finale nationale, le dispositif MOJJO permettant une capture vidéo des rencontres en live streaming avec relais sur le réseau social Facebook.

III. NOMBRE D'ÉQUIPES QUALIFIÉES POUR LA PHASE NATIONALE

16 équipes seront qualifiées pour la phase finale nationale selon la répartition géographique suivante (hors ligues ultra-marines) :

LIGUES	NOMBRE D'ÉQUIPES QUALIFIÉES
Auvergne - Rhône-Alpes	2
Bourgogne - Franche-Comté	1
Bretagne	1
Centre - Val de Loire	1
Corse	1
Grand-Est	1
Hauts-de-France	1
Île-de-France	2
Normandie	1
Nouvelle-Aquitaine	1
Occitanie	2
Pays de la Loire	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1

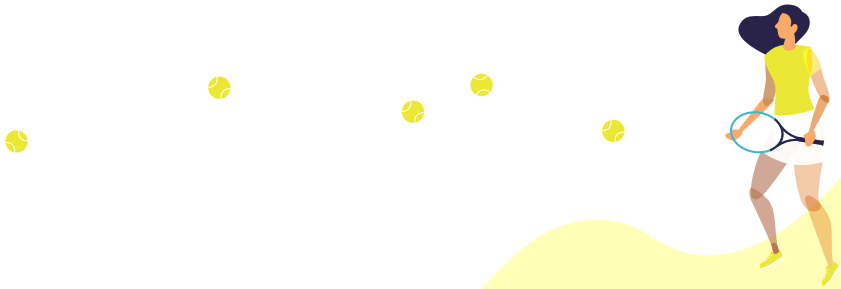

IV. RÈGLEMENT

1. PHASE CLUB

- La phase Club a pour objectif de sélectionner les joueuses qui, en équipe, représenteront leur club FFT lors des phases suivantes (Comité, Ligue, Finale). Un club peut qualifier 2 équipes maximum.
- La phase Club est l'occasion de créer une dynamique au sein de l'association sportive en proposant une formule dédiée aux pratiquantes dans une ambiance conviviale (animations, repas, remise des prix).
- Les clubs ont toute liberté quant au choix du format de jeu. Il est néanmoins conseillé de privilégier les matchs courts avec utilisation de balles intermédiaires afin de maximiser le volume de jeu en simple comme en double, sur une demi-journée au minimum : matchs de poules, consolantes, Tournoi Multi-Chances (TMC), etc.
- Les clubs peuvent se rapprocher du Référent Tennis Féminin et/ou du Responsable régional du développement de leur Ligue pour être accompagnés dans la mise en place de cette phase.

2. GÉNÉRALITES POUR LES PHASES COMITÉ, LIGUE ET FINALE

JOUEUSES	COMPOSITION DES ÉQUIPES
À l'issue de la phase club, l'équipe ou les 2 équipes retenue(s) est (sont) composée(s) de **3 à 5 joueuses** qui devront : • être impérativement licenciées FFT (licence offerte par la ligue aux non-licenciées) ; • être non classées, 40, 30/5 ou 30/4 (au classement intermédiaire de janvier 2020) ; • ne jamais avoir été classées 30 ou plus ; • être âgées de 11 à 16 ans maximum.	**Chaque équipe est composée de 3 à 5 joueuses (avec remplaçante désignée si 5) :** • La liste des 3 à 5 noms doit être communiquée au juge-arbitre avant la phase Comité et reste inchangée pour la phase Ligue. Si malgré l'inscription des 3 à 5 noms initiaux, il est nécessaire de procéder à un remplacement d'une phase à l'autre, la remplaçante doit : • être licenciée dans le club de la joueuse remplacée ; • le cas échéant, être licenciée dans l'un des 2 clubs associés dans la composition de l'équipe dite « bi-clubs » inscrite dès la phase Comité ; • être non classée ou 30/4 maximum et n'avoir jamais été mieux classée que 30. Si équipe de 5, la remplaçante devra être identifiée par écrit avant chaque rencontre *via* le renseignement d'un formulaire à remettre au juge-arbitre.

IV. RÈGLEMENT (SUITE)

3. SPÉCIFICITÉS POUR LA PHASE COMITÉ

L'organisation de la phase Comité est du ressort de la Ligue et de ses comités.

FORMULE	COMPOSITION DES ÉQUIPES
• Par équipes. • 1 set gagnant avec jeu décisif à 6/6 et avantage. • Si 1/1 à l'issue des 2 doubles, 1 double décisif formé à la convenance des équipes joué en super jeu décisif à 10 points. • Utilisation de balles intermédiaires. • Pas de tableau à élimination directe. • Deux doubles (le cas échéant, trois doubles dont un décisif).	• **Chaque équipe est composée de 3 à 5 joueuses : 2 paires de double.** • Si équipe de 3, une même joueuse joue les 2 doubles avec 2 partenaires différentes. • Si équipe de 4, l'ensemble des joueuses participe aux 2 doubles. • Si équipe de 5, la remplaçante désignée par rencontre (rotation possible d'une rencontre à l'autre) joue le rôle de capitaine/coach. • **La capitaine devra être l'une des joueuses ou remplaçante.**

4. SPÉCIFICITÉS POUR LA PHASE LIGUE

L'organisation de la phase Ligue est du ressort de la Ligue.

FORMULE	COMPOSITION DES ÉQUIPES
• Par équipes. • 1 set gagnant avec jeu décisif à 6/6 et avantage. • Si 1/1 à l'issue des 2 doubles, 1 double décisif formé à la convenance des équipes joué en super jeu décisif à 10 points. • Utilisation de balles intermédiaires. • Pas de tableau à élimination directe. La phase Ligue doit se dérouler sous forme de poules et/ou sous forme d'un tableau à départ en ligne avec des matchs de classement. • Deux doubles (le cas échéant, trois doubles dont un décisif).	• **Chaque équipe est composée de 3 à 5 joueuses : 2 paires de double.** • Si équipe de 3, une même joueuse joue les 2 doubles avec 2 partenaires différentes ; • Si équipe de 4, l'ensemble des joueuses participe aux 2 doubles ; • Si équipe de 5, la remplaçante désignée par rencontre (rotation possible d'une rencontre à l'autre) joue le rôle de capitaine / coach. • **La capitaine devra être l'une des joueuses ou remplaçante.**

RAPPEL

L'inscription des équipes pour la phase finale ne pourra être prise en compte que si les renseignements les concernant parviennent à la FFT avant le 10 mai 2020 (contact : Héloïse Clavel, hclavel@fft.fr).

IV. RÈGLEMENT (FIN)

5. SPÉCIFICITÉS POUR LA PHASE FINALE NATIONALE

L'organisation de la phase finale nationale est du ressort de la FFT.

FORMULE	COMPOSITION DES ÉQUIPES
• Par équipes. • 1 set gagnant avec jeu décisif à 6/6 et avantage. • Si 1/1 à l'issue des 2 doubles, 1 double décisif formé à la convenance des équipes joué en super jeu décisif à 10 points. • Utilisation de balles intermédiaires. • La phase nationale se déroule sous forme d'un tableau à départ en ligne avec des matchs de classement. • Deux doubles (le cas échéant, trois doubles dont un décisif).	• Chaque équipe est composée de 3 à 5 joueuses : 2 paires de double. • Si équipe de 3, une même joueuse joue les 2 doubles avec 2 partenaires différentes ; • Si équipe de 4, l'ensemble des joueuses participe aux 2 doubles ; • Si équipe de 5, la remplaçante désignée par rencontre (rotation possible d'une rencontra à l'autre) joue le rôle de capitaine/coach. La capitaine devra être l'une des joueuses ou remplaçante. Les joueuses devront : • Etre en possession de leur attestation de licence 2021 et de leur carte d'identité.

Pour toute information complémentaire,
contactez le Référent Tennis Féminin ou le Responsable régional
du développement de votre Ligue et consultez le site FFT
www.fft.fr/competition/tennis/dames/raquettes-fft

LES RAQUETTES FFT

TENNIS FÉDÉRATION FRANÇAISE 1920 - 2020